

C'est ainsi qu'est desservi à l'heure actuelle East-Kildonan qui dispose d'un excellent service postal. Il a un service de livraison par facteur, trois bureaux de poste secondaires qui mettent tous les services postaux à la disposition des habitants de la zone, et pas très loin de ses limites municipales, se trouvent des bureaux de poste desservant toute cette région de Winnipeg.

Le ministère continuera à suivre de près la situation afin que...

**M. McIlraith:** Que ne vous conformez-vous au Règlement en donnant votre réponse?

**L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce):** ...dès que le service postal pourrait être sensiblement amélioré par l'aménagement d'un immeuble, on entreprenne immédiatement les travaux ou l'on en recommande l'exécution. Cependant, pour le moment, le besoin n'en semble pas urgent.

**L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate):** Je veux poser au ministre des Postes une question qui se rattache à celle à laquelle il vient de répondre. Le ministre est-il satisfait des installations postales de Wesleyville où souvent il est impossible que le courrier et les clients se trouvent en même temps dans le bureau de poste et est-il disposé à engager le ministre des Travaux publics à entreprendre la construction de cet immeuble afin de fournir à la population des emplois dont elle a un besoin pressant?

**L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics):** L'honorable député de Bonavista-Twillingate m'a posé cette question une ou deux fois déjà; je suis heureux de l'informer que j'espère être en mesure de réparer les graves négligences dont il s'est rendu coupable à l'égard de cette localité pendant qu'il était membre de l'ancien gouvernement.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je remercie l'honorable député très sincèrement; je sais que mes commettants comprendront.

**L'hon. M. Green:** C'est ce que j'espère.

**M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart):** Si des demandes sont adressées, je ferai remarquer au ministre qu'il y a à Davidson (Saskatchewan) un véritable Cachot de Calcutta où, en été, les employés des postes travaillent dans des conditions qui ne peuvent que nuire à leur santé.

**L'hon. M. Green:** Monsieur l'Orateur, les membres du parti cécéliste se plaisent à nous rappeler les "sinistres lundis" et les "sinistres" autres jours de la semaine. Les voici maintenant avec un "cachot" quelque part en Saskatchewan. Toutefois je me ferai un plaisir de voir ce qui en est.

[L'hon. M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce).]

**L'hon. M. Pickersgill:** Puis-je poser une question complémentaire? Le ministre des Postes est-il satisfait de l'installation des postes à Kelligrews (Terre-Neuve)?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Je suis sûr que tous les honorables députés tiennent à réclamer des bureaux de poste pour leur circonscription, et que si nous les écoutions à tour de rôle, nous y passerions le reste de la journée. Il me semble que certaines de ces demandes pourraient à juste titre être insérées au *Feuilleton* ou faire l'objet d'un entretien particulier avec le ministre.

**L'hon. M. Pickersgill:** Ce n'est pas dans ma circonscription.

HULL (P.Q.)—DÉCLARATION AU SUJET DE  
TRAVAUX DE DÉMOLITION

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, hier, le député de Hull m'a posé la question suivante:

Le 9 janvier, la ville de Hull a adopté une résolution à la suite d'une autre proposée le 23 juillet, qui demande la démolition d'un immeuble exproprié, situé au coin des rues Maisonneuve et Reboul. Le ministre pourrait-il nous dire quand les travaux de démolition vont commencer, parce que la ville voudrait entreprendre certains ouvrages aux alentours de ce coin de rue.

Je répondrai que l'immeuble en question est déclaré de la façon habituelle comme excédant les besoins de la Corporation de disposition des biens de la Couronne et qu'on a fixé au 1er février le jour où il sera libre. Ce qu'il adviendra de cet immeuble après cela dépend des mesures que prendra la Corporation de disposition des biens de la Couronne. Il est probable qu'il sera mis en vente de la façon habituelle.

WINNIPEG—OUVERTURE DU NOUVEAU BUREAU DE  
POSTE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Travaux publics ou au ministre des Postes? Je vous assure, monsieur l'Orateur, qu'il ne s'agit pas d'une autre demande de bureau de poste. Peut-on nous dire quelle doit être la date d'ouverture du nouveau bureau de poste qui a été construit à Winnipeg?

**L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, la date exacte m'échappe en ce moment; mais ce serait au milieu de mars, le 14 mars, si je me rappelle bien.